

Représentativité syndicale, la vérité des chiffres

« Un séisme : la CFDT détrône la CGT ».

Les éditorialistes se sont lâchés...contre la CGT.

Enfin, laissent-ils entendre, le syndicalisme qui a accompagné la Loi Travail l'emporte.

Abusé par ce flot d'éloges le secrétaire général de la CFDT s'immisce dans la campagne présidentielle et s'en prend violemment à l'un des deux candidats de gauche.

Mais la réalité est bien différente de ce qu'ils proclament...

Quel séisme ?

La CFDT est passée pour la première fois devant la CGT dans les élections professionnelles du secteur privé. Séisme ?

Non elle avait failli réussir déjà au précédent scrutin en 2013, avec un écart de 0,33 %.

C'est le même écart aujourd'hui mais au profit de la CFDT.

Non, car la CGT demeure la première organisation syndicale en France sur l'ensemble du salariat du secteur privé et de la fonction publique avec une audience de 24,27%.

Le journal Le Monde, pour minimiser ce fait écrit que la « CGT revendique la première place », non, ce n'est pas la CGT qui le revendique, ce sont les chiffres officiels confirmés par le Haut Conseil du Dialogue Social.

Un succès de la stratégie "réformiste" ?

Toujours selon le Monde, ce résultat serait « *le couronnement d'une stratégie résolument réformiste* ».

La CFDT aurait « pris des risques en soutenant la quasi-totalité des réformes (...)du quinquennat, alors que le président et le gouvernement s'enfonçaient dans l'impopularité.

Elle s'est engagée et elle a gagné ».

Il n'y avait guère de risque à se ranger sous la bannière d'un Président qui s'était engagé à répondre aux attentes de l'électorat populaire et il aura fallu du temps pour mesurer à quel point il s'en éloignait jusqu'à les renier.

Les risques c'est plutôt la CGT qui les prenait en contestant la politique de celui qu'elle avait contribué à faire élire en appelant à rejeter Nicolas Sarkozy.

C'est le mouvement contre la loi Travail qui a été le véritable révélateur du projet politique de ce gouvernement et de ses conséquences pour les salariés.

Or, le journal Le Monde omet de rappeler que les élections prises en compte pour le calcul de la représentativité courent sur 4 années et que 80 % d'entre elles ont eu lieu avant le conflit de la loi Travail.

Depuis ce conflit l'élection la plus significative est celle des salariés des TPE, qui ont placé la CGT en tête de leurs choix avec 10 points d'avance sur la CFDT.

Mais c'est dans l'ensemble du secteur privé lorsque les salariés sont appelés à choisir entre tous les syndicats que la CGT arrive quasi systématiquement largement devant la CFDT, comme ce fut cas aux dernières élections prud'homales.

Dernier exemple, en 2017 les élections statutaires à la Banque de France.

La CGT arrive en tête et progresse dans toutes les catégories, avec au total 33,77 % des voix contre 28,33 % en 2013 soit + 5,44 points : + 8,8 points chez les employés-ouvriers, + 5 points chez les cadres, + 1,4 point chez les agents de maîtrise.

D'où vient le décalage ?

Dans les élections professionnelles les salariés ne peuvent voter que parmi les syndicats présents dans l'entreprise.

Or la CFDT est présente dans nombre d'entreprises où la CGT est absente et cela concerne 460 000 salariés.

L'absence de la CGT, la bienveillance manifestée en maints endroits des patrons à l'égard de la CFDT et l'influence, voire les pressions exercées par ces patrons, expliquent pour une grande part ce résultat.

Le renforcement indispensable chez les actifs

« La CGT ne peut se satisfaire de ce résultat. » dit la CGT dans un communiqué d'autant que son influence régresse dans de grandes entreprises où elle est présente et souvent majoritaire.

La confédération ajoute : *« la CGT aura à cœur de mieux représenter les salariés dans leurs diversités. »*

C'est une invitation pour toute la CGT à être encore plus présente, plus accessible, auprès de tout le salariat, toutes les catégories sociales du salariat. »

...et chez les retraité-e-s

C'est vrai aussi pour les retraité-e-s CGT, qui lors, de leur [congrès](#) ont mis l'accent sur le [renforcement](#) indispensable de leurs organisations.

Plus facile à dire qu'à faire ?

Certes.

Mais peut être moins difficile qu'il n'y paraît.

Les retraité-e-s sont en colère d'avoir été à ce point ignorés par les gouvernements successifs et l'envie de faire valoir leurs attentes et leurs revendications doit trouver des réponses dans les organisations de retraité-e-s CGT.

Pascal Santoni